

ידיד נפש Yedid Nefesh

Bulletin mensuel de l'AJTM

Tammouz 5769 – juin/juillet 2009

Le mois de TAMMOUZ

Tammouz est le quatrième mois du calendrier religieux et le dixième à compter de Tichri. Il comporte 29 jours. L'origine du nom Tammouz vient de l'assyro-babylonien « douzou » ou « doumouzi »

Il existe plusieurs références bibliques au 4^{ème} mois, mais le nom de Tammouz n'apparaît dans la Bible que comme le nom d'une divinité mésopotamienne, connue chez les Syro-Phéniciens sous le nom de Adoni et chez les Grecs d'Adonis. Les Juifs qui revenaient en Judée de l'exil en Babylonie introduisirent le nom Tammouz comme nom de leur 4^{ème} mois et il revient fréquemment dans la littérature rabbinique. Dans la tradition, Tammouz marque le début de l'été en Israël.



Le Temple de Jérusalem

A l'instar du mois de Av qui le suit, Tammouz a comme particularité d'être traversé par une période de deuil dont le point de départ est le 17. Ce jour est connu sous le nom de « Shiva Assar BeTammouz », le 17^{ème} jour de Tammouz. Ce jour commémore le franchissement des murs de Jérusalem par l'armée babylonienne, sous Nabuchodonosor, en 586 avant l'ère. Cette date

devait marquer le début de la destruction du Temple, comme cela sera de nouveau le cas sous Titus, cette fois par les légions romaines, le 9 Tammouz en 70 avant l'ère. Les rabbins du Talmud ont décidé que le 17 Tammouz marquera la prise des deux Temples : c'est ainsi que ce jour est devenu un jour de deuil et de jeûne. C'est un jeûne court, dans la mesure où il commence à l'aube pour s'achever à la tombée de la nuit : cette année le 9 juillet de 3h42 à 22h15.

Le 17 Tammouz donne sa pleine mesure si l'on considère la période de trois semaines de deuil qui nous conduisent jusqu'au 9 Av.

La tradition juive associe à ce jour d'autres événements malheureux. Les deux premières tables de la Loi auraient été brisées par Moïse un 17 Tammouz. Ce serait toujours un 17 Tammouz que le païen Apóstamos brûla un rouleau de la Loi et introduisit une idole dans le sanctuaire, sous Antochius IV Epiphane

Quelques Tammouz dans l'histoire :

- Le 21 Tammouz 5694 mort du poète et écrivain Haïm Nachman Bialik, à qui nous devons en particulier le « Shabbat Hamalka » que nous chantons le vendredi soir pour accueillir le shabbat
- Le 29 Tammouz 4855 mort de

Rabbi Shlomo Itschaki, connu sous le nom de Rashi. Le maître champenois reste aujourd'hui l'une des autorités rabbiniques les plus reconnues comme exégète de la Bible et du Talmud

Sources : Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme, cerf/Robert Laffont.



PARASHA SHELAH LEKHA

Moïse envoie 12 explorateurs vers la terre de Canaan. Au bout de 40 jours, ils reviennent, portant une gigantesque grappe de raisin ; ils racontent que la terre est riche mais habitée par des géants. Les israélites, peureux, refusent d'aller conquérir cette terre. Seuls Josué et Caleb gardent foi en Dieu pour la conquête de la Terre Promise. Dieu dit à Moïse son souhait de détruire les israélites et de faire de sa descendance une grande nation, mais Moïse argumente en leur faveur. Dieu décide alors de les laisser dans le désert pendant 40 ans mais que seuls de cette génération Caleb et Josué entreront en Terre Promise. Au matin, ils sont attaqués par les Amalécites et les Cananéites. La parasha se termine sur la condamnation à mort d'un homme surpris ramassant du bois pendant le shabbat et sur le commandement de porter des tsitsit.

PARASHA KORAH

Coré (un lévite) et Dathan et Abiram (tribu de Ruben) conduisent une rébellion contre Moïse et Aaron, accusés d'accaparer tous les pouvoirs alors que tous les Hébreux sont saints. Moïse propose de faire choisir par Dieu ceux qui sont saints en acceptant ou refusant une offrande. Au matin, tous offrent de l'encens : Coré est englouti par la terre et les 250 hommes qui le suivaient périssent par le feu. Le peuple reproche à Moïse et Aaron la mort de ces hommes. Une mortalité importante s'abat sur les israélites, sauvés par l'intervention d'Aaron. Pour affermir le rôle d'Aaron, Moïse demande aux chefs de tribu de déposer leur verge devant la tente d'assignation, pour que Dieu fasse fleurir celle de l'homme qu'il choisira : le bâton d'Aaron se couvre de fleurs et d'amandes.

PARASHA HOUKAT

La parasha s'ouvre sur la description du mystérieux rituel de la vache rousse. Myriam meurt et est enterrée à Kadesh. Le peuple se plaint du manque d'eau. Dieu demande à Moïse et Aaron de parler au rocher pour en faire jaillir de l'eau, mais Moïse, plutôt que de parler, frappe le rocher de son bâton. L'eau jaillit mais Dieu reproche à Moïse et Aaron de ne pas l'avoir sanctifié aux yeux du peuple et leur annonce qu'ils n'entreront pas en Terre Promise. L'endroit est nommé "eaux de Mériba". Aaron meurt au Mont Hor, son fils Eléazar lui succède comme Grand Prêtre. Les israélites se rebellant à nouveau, Dieu leur envoie des serpents vénimeux. Moïse fabrique un serpent de bronze qui sauve le peuple. Les israélites livrent et gagnent plusieurs batailles.

LES PARASHOT DE TAMMOUZ

PARASHA BALAK

Voyant les victoires des israélites, Balak, roi de Moab, cherche l'aide de Balaam, prophète païen, pour maudire le peuple hébreu. Après un 1^{er} refus, il accepte de venir. En chemin, il échappe à l'ange de la mort. Arrivé à Moab, il tente par trois fois de maudire le peuple mais Dieu place dans sa bouche des bénédictions.

Les israélites s'installent à Shittim, se mêlent aux femmes de la région et commencent à vénérer leurs dieux. Pinhas, fils d'Eléazar, transperce d'une lance un israélite et une madianite qui péchaient devant la communauté.

PARASHA PINHAS

Moïse et Eléazar recensent les hommes de plus de 20 ans et les Lévites de plus d'1 mois. De tous, seuls Moïse, Josué et Caleb sont des survivants de la sortie d'Égypte, tous les autres sont morts dans le désert. Dieu informe Moïse que la Terre Promise devra être partagée entre les tribus selon le résultat de ce dernier recensement.

Les 5 filles de Zélophad, mort sans laisser de fils, réclament une terre au nom de leur père. Dieu accepte leur revendication et Moïse proclame qu'en l'absence d'héritier mâle, les filles doivent recevoir l'héritage.

Dieu demande à Moïse de monter sur le Mont Abarim pour contempler la terre sur laquelle il n'entrera pas. Moïse demande qui sera son successeur : Josué, qui sera désigné comme chef devant Eléazar et toute la communauté.

PARASHA MATTOT

La parasha s'ouvre sur les règles concernant les vœux des femmes : ils peuvent être annulés par leur père ou leur mari, sauf si elles sont veuves ou divorcées.

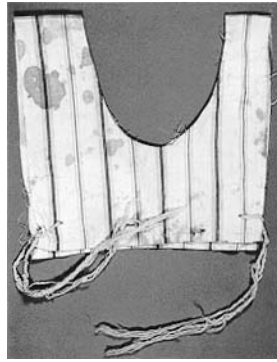
Dieu ordonne à Moïse d'envoyer une expédition punitive contre les midianites. L'expédition dirigée par Pinhas exécute tous les hommes midianites, y compris les cinq rois de la région et le prophète Bilaam. Femmes et enfants sont faits prisonniers. Moïse désapprouve, les femmes étant responsables de la tragédie de Shittim. Le butin est réparti selon les instructions d'Eléazar.

Les tribus de Ruben et de Gad demandent à Moïse de s'établir non en Terre Promise mais sur la rive Est du Jourdain, où la terre est plus favorable à l'élevage. Moïse accepte à condition de participer au préalable à la conquête de la terre de Canaan.

PARASHA MASSEI

La parasha décrit l'itinéraire des israélites de l'Égypte jusqu'aux plaines de Moab. A Moab, Dieu instruit Moïse sur l'établissement des israélites en Canaan : ils devront déposséder les habitants, détruire leurs dieux, et répartir les terres par lots entre les tribus. Les frontières de la terre qui leur est donnée sont établies. Les israélites devront assigner 48 villes aux Lévites, parmi lesquelles 6 villes de refuge pour les meurtriers involontaires.

LES TSITSITS (à propos de Shelah Lekha)



La parasha *Shelah-Lekha* cite pour la 1^{ère} fois l'ordonnance de porter des tsitsits : *L'Eternel parla à Moïse en ces termes : « Parle aux enfants d'Israël et dis leur de se faire des franges aux coins de leur vêtements, dans toutes les générations, et d'ajouter à la frange de chaque coin un cordon*

d'azur. Cela formera pour vous des franges dont la vue vous rappellera tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez et ne vous égariez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux qui vous entraînent à l'infidélité. Vous vous rappellerez ainsi et vous accomplirez tous mes commandements, et vous serez saints pour votre Dieu. »

L'ordonnance de porter des tsitsits a entraîné le commandement de porter un tallith. Ce texte a été introduit par les rabbins dans la prière du Shéma, récitée le soir et le matin. La raison de ce commandement est énoncée dans le texte : les franges servent de rappel des commandements divins. Les 4 coins des vêtements font sans doute référence, à un moment où l'on pensait que la

terre était plate et carrée : en s'enroulant dans le talith, le monde – dont l'Eternel est le créateur – nous enveloppe...

Les rabbins ont déduits de l'expression « *et vous le verrez* », qui fait allusion au fil d'azur, que le talith ne devait être porté que le jour, à l'exception de la veille de Kippour, (jour avec une unité de temps particulière).

Le nombre de nœuds et de frange (5 +8) ajouté à la valeur du mot tsitsits équivaut à 613 (*taryag mitsvoth*), nombre total de commandements, répartis en 365 actions négatives (interdictions) et 248 actions positives (devoirs à accomplir).

Pour Rashi, on ne saurait empêcher les femmes de respecter les mitsvoth

Pendant longtemps, le tallith n'était porté que par les hommes : comme tous les commandements positifs liés au temps, les femmes en étaient exemptes. Mais dès le 11^{ème} siècle, Rachi écrit que cette exemption notée dans le Talmud signifie simplement que les femmes ne sont pas tenues d'obéir, mais qu'elles peuvent respecter ces mitsvoth et qu'on ne saurait les empêcher.

A l'heure actuelle de plus en plus de femmes le porte, au sein des mouvements libéraux et conservateurs, mais aussi certaines femmes dans les milieux orthodoxes.

AARON (à propos de Houkat)

Lévi eut 3 fils : Gerson, Kehath et Merari. Kehath eut pour fils Amran, qui épousa sa tante Jocabed, qui enfanta Aaron et Moïse (Exode 6:16-20 et Nombres 26:58 et 59).

Aaron, frère aîné de Moïse et cadet de Myriam, fut d'abord désigné pour être le porte parole de Moïse : « *lui, il parlera pour toi au peuple ; de sorte qu'il sera pour toi un organe, et que tu seras pour lui un inspirateur* » (Exode 4:16). Il remplira ce rôle devant Pharaon au moment de l'Exode d'Egypte et devant les israélites. Il l'emporta sur les magiciens de Pharaon et infligea les 3 premières plaies aux Egyptiens grâce à son bâton doté de pouvoir divin.



Lorsque le Tabernacle fut construit, Aaron et ses fils instaurèrent une prêtrise héréditaire, lui-même assurant la charge et la dignité de Grand-Prêtre. Trois crises entachèrent sa vie :

- Pendant que Moïse était sur la montagne, Aaron céda au peuple et laissa édifier le Veau d'or
- la perte de 2 de ses 4 fils, qui avaient provoqué la colère divine en allumant un feu sacrilège dans le Sanctuaire (Lévitique 10 : 1 et 2)
- la rébellion fomentée par Coré, qui aspirait à le remplacer comme Grand Prêtre (Nombres 16). Le titre d'Aaron fut confirmé miraculeusement par l'efflorescence de son bâton

Aaron fut, comme Moïse, condamné à ne pas entrer en Terre Promise.

Il mourut sur le mont d'Hor, dépouillé de ses habits sacerdotaux, qui furent endossés par Eléazar, son fils et successeur.

La tradition rabbinique fit d'Aaron un personnage idéalisé, plus près du peuple que son frère Moïse, prêt à régler les différends et à restaurer la paix domestique. Elle fait d'Aaron l'incarnation biblique de la prêtrise. Hillel a dit : « Sois un disciple de Aaron, aimant et poursuivant la paix, aimant les créatures, tes semblables et les entraînant vers la Torah. »

Bibliographie : Dictionnaire encyclopédique du judaïsme, CERF/ROBERT LAFFON

LES OFFICES

Les offices ont lieu le vendredi à 18h30 et le samedi à 10h30.



Le cycle de lecture triennale de la Torah pratiqué à l'AJTM nous conduit cette année à lire le deuxième tiers des parashot

20 JUIN 2009 - 28 SIVAN 5769

PARASHA : NOMBRES SHELAH LEKHA (13,1 A 15,41)

HAFTARA : JOSUE 2

27 JUIN 2009 - 5 TAMMOUZ 5769

PARASHA : NOMBRES KORAH (16,1 A 18,32)

HAFTARA : SAMUEL 11:14 A 12:22

4 JUILLET 2009 - 12 TAMMOUZ 5769

PARASHA : NOMBRES HOUKAT (19,1 A 21,35) ET BALAK (22,1 A 25,9)

HAFTARA : MICHEE 5,6 A 6,8

11 JUILLET 2009 - 19 TAMMOUZ 5769

PARASHA : NOMBRES PINHAS : 25,10 A 30,1

HAFTARA : JOSUE 2

18 JUILLET 2009 - 26 TAMMOUZ 5769

PARASHA : NOMBRES MATTOT : 30,2 A 32,42 ET MASSE : 33,1 A 36,13

HAFTARA : JEREMIE 2,4 A 3,4

LES FETES DE TICHRI

Pour la troisième année consécutive, les fêtes de Roch Ha-Shana et de Yom Kippour se dérouleront dans les locaux du Cercle Bernard Lazare, au 10 rue Saint Claude, 75003 PARIS aux dates suivantes

Roch Ha-Shana : **Vendredi soir 18 septembre 2009 à 18 h 30**

Samedi 19 septembre 2009 à 10 h.

Yom Kippour : **Dimanche 27 septembre 2009 (Kol Nidré) à 19 h**

Lundi 28 septembre à 10 h. (fin du jeûne à 20h20)

Nous vous invitons à réserver vos places dès maintenant. En effet, les places seront numérotées et leur nombre est limité. En réservant avant l'été, vous serez certains de pouvoir disposer du nombre de places et des emplacements qui vous conviennent.

En réservant vos places, n'oubliez pas de prendre ou de renouveler votre adhésion pour l'année 5770 !

TALMUD TORAH

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au Talmud Torah, contactez nous dès maintenant. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 9 septembre à 19 h30.

SIDDOUR *Yedid Nefesh*

N'oubliez pas que notre nouveau siddour est prêt. Vous pouvez l'acquérir avant l'office du vendredi soir. PAF : 15 euros



NOUS CONTACTER

14, rue de l'Atlas – 75019 PARIS – entrée par le 5 passage de l'Atlas

Métro : Belleville – Bus 26 : arrêt Atlas

Email : pour toutes informations : info@ajtm.org

Pour contacter le rabbin Gabriel Farhi : rabbin@ajtm.org

Site : www.ajtm.org

Conception et réalisation : Eveline NAYMARK

